

Quelle connaissance avons-nous de la biodiversité en région et des services qu'elle nous rend ?



2014

DIVERSITÉ DE LA FLORE VASCULAIRE DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Thème de l'observatoire

État et évolution des composantes de la biodiversité

Partenaires

Conservatoire Botanique National



Conservatoire Botanique National Méditerranéen

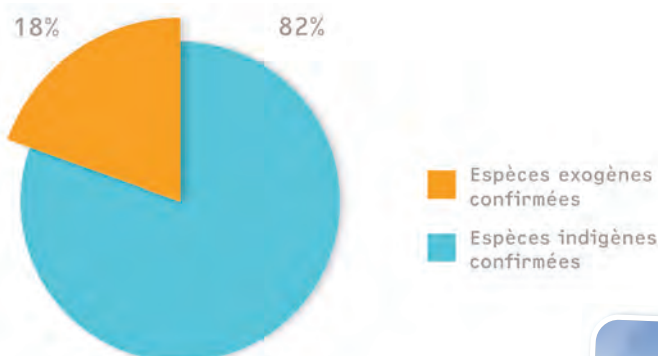


CET INDICATEUR est une évaluation de la diversité de la flore vasculaire au niveau spécifique et à l'échelle régionale et départementale. C'est un indicateur indirect de l'état des connaissances sur la biodiversité à travers la flore vasculaire qui est un élément fortement structurant des écosystèmes terrestres.

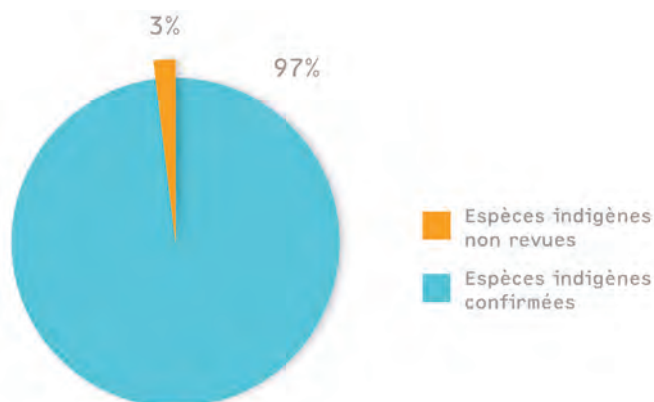
Cet indicateur permet la comparaison avec d'autres territoires. Il intègre la notion d'indigénat pour déclinier le bilan entre espèces indigènes et espèces exogènes.

Résultats :

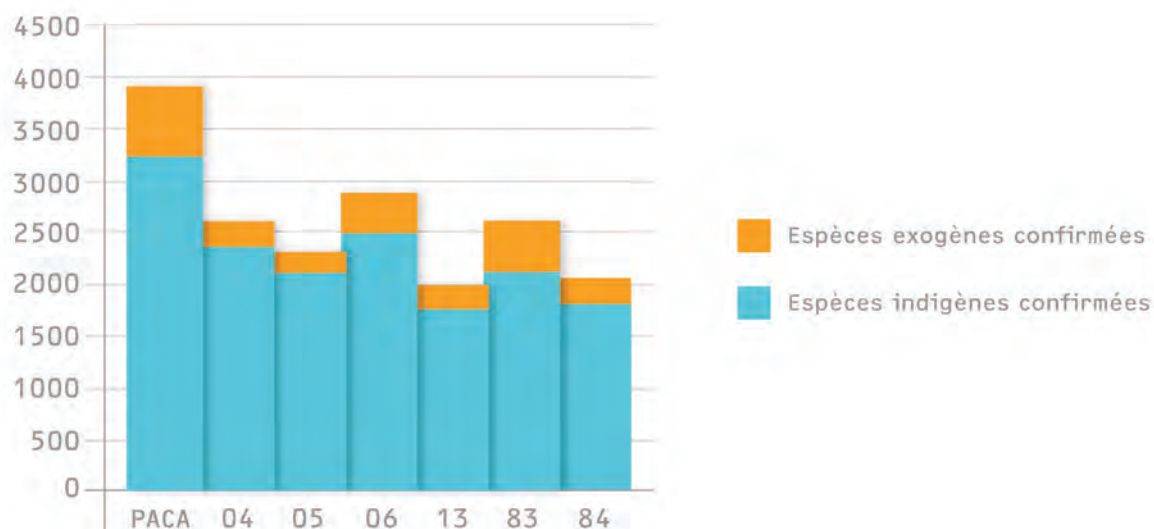
Proportion des types d'indigénat dans la flore vasculaire confirmée de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur



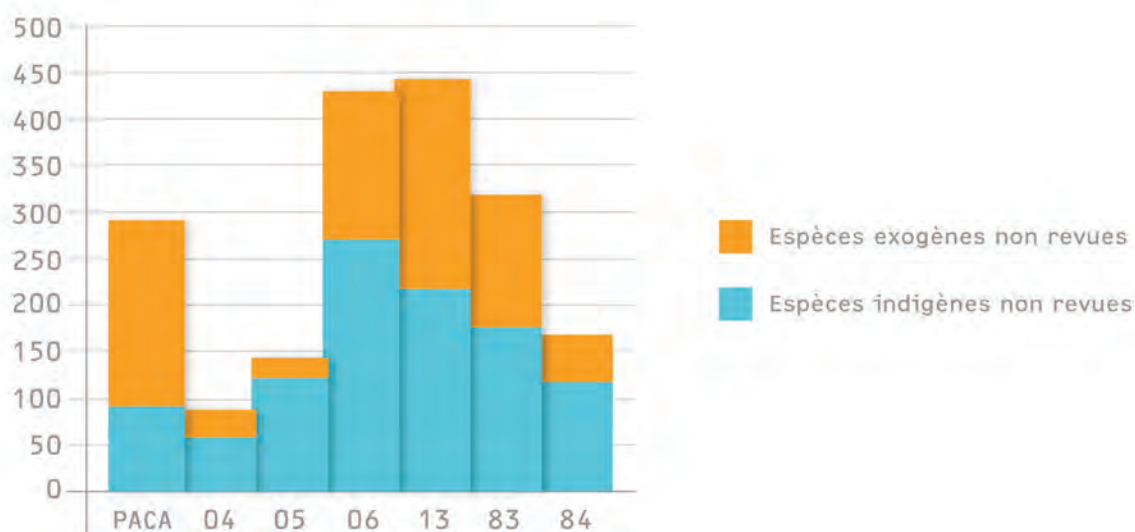
Proportion des espèces non confirmées dans la flore de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Nombre d'espèces (indigènes et exogènes) confirmées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : observations \geq 1990 et déclinaison par département.

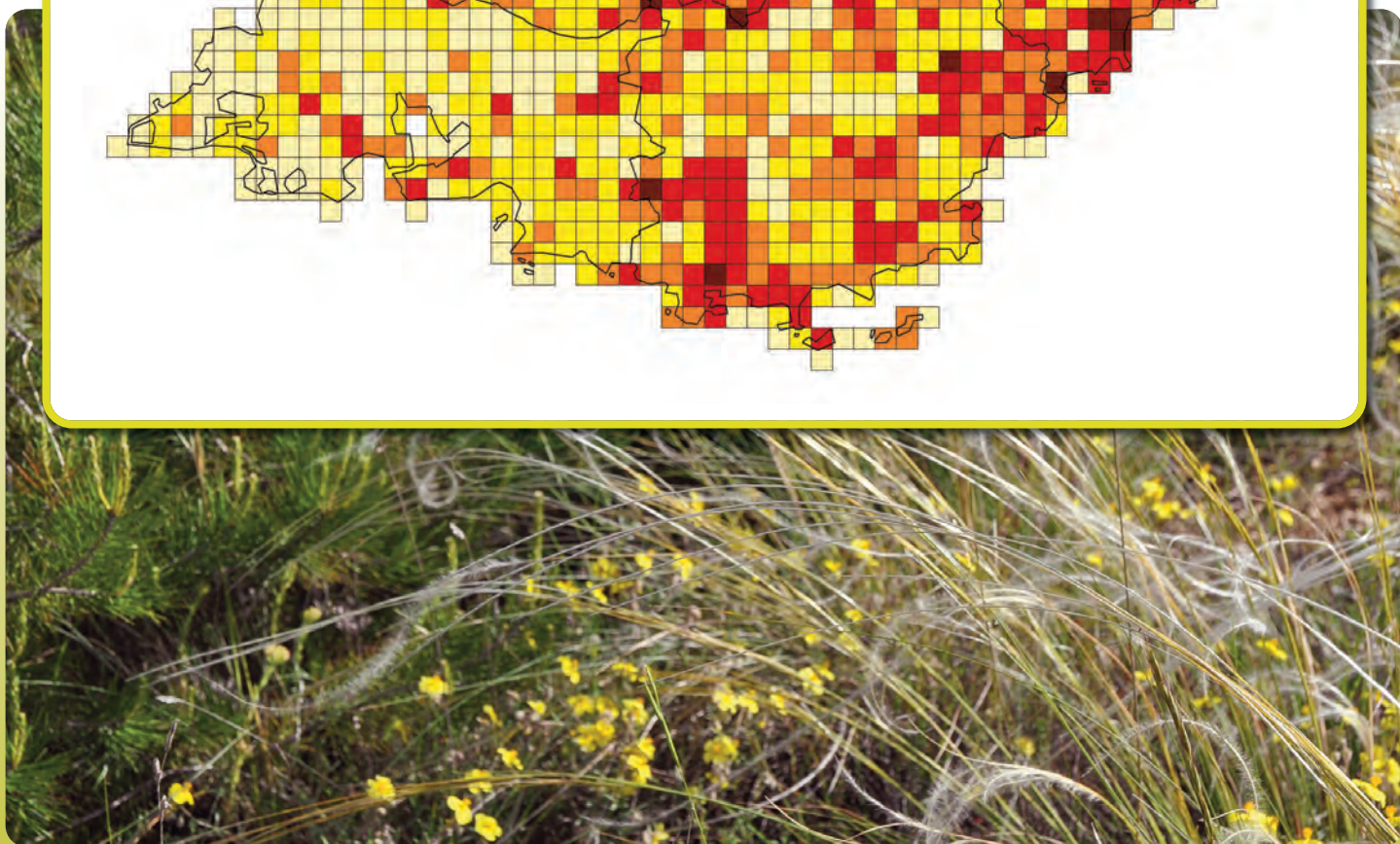
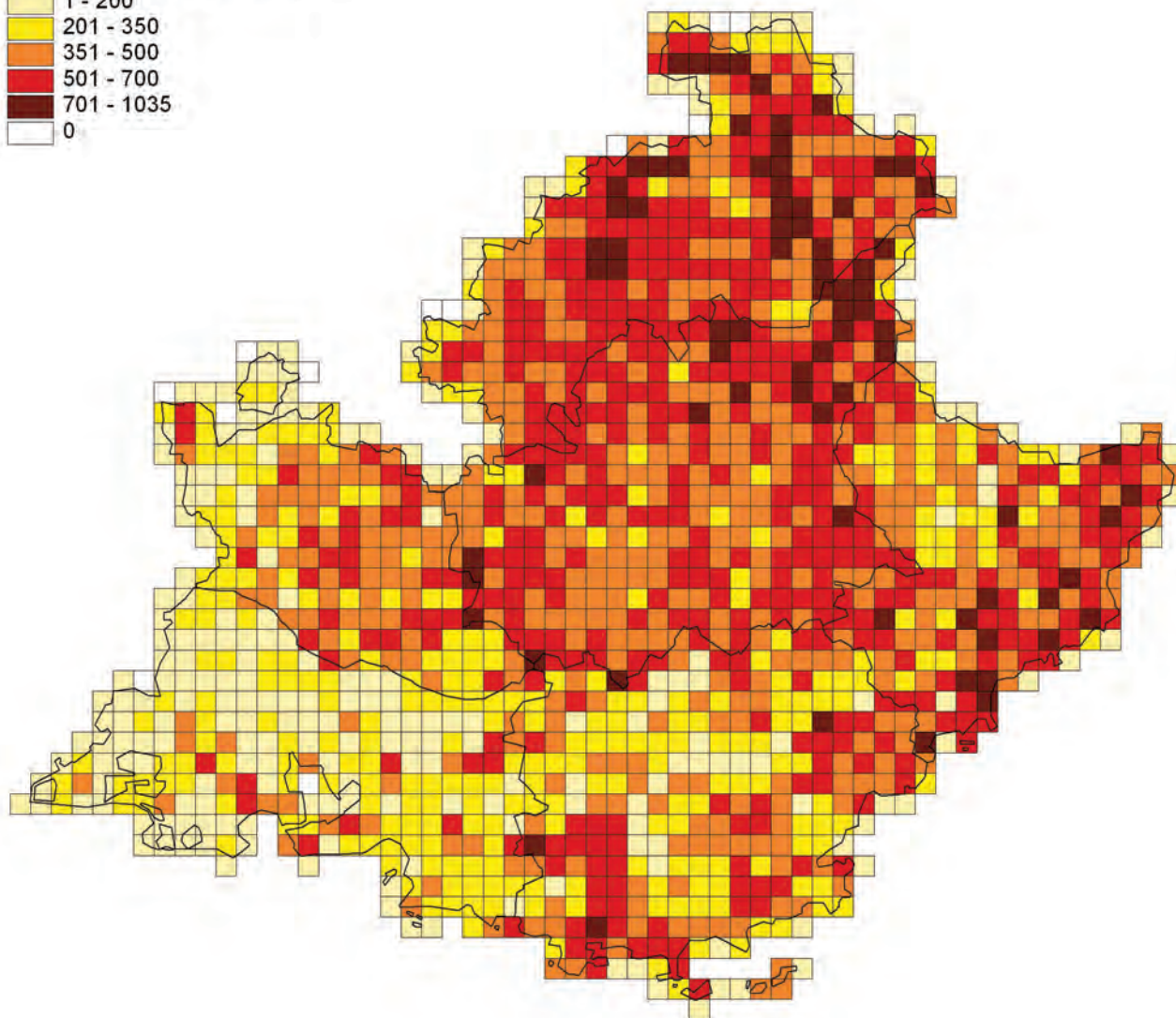
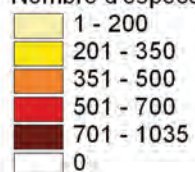


Nombre d'espèces (indigènes et exogènes) non confirmées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : observations $<$ 1990 et déclinaison par département.



État des connaissances sur la flore vasculaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : répartition de la richesse spécifique des espèces indigènes (maille de 5x5 km). ▼

Nombre d'espèces indigènes



Analyse de la situation actuelle

La diversité de la flore vasculaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est remarquable avec plus de 3 210 espèces indigènes actuellement confirmées. La proportion des espèces exogènes dans le bilan global n'est pas négligeable (18 %) portant la richesse spécifique total à près de 4 000 espèces.

Près de 300 espèces autrefois signalées n'ont pas été confirmées récemment dans la région. Une importante partie de ces espèces sont des espèces exogènes qui ne se sont pas acclimatées (naturalisées) durablement dans la région. C'est donc approximativement 80 espèces indigènes qui n'ont pas été récemment revues; elles ne doivent cependant pas toutes être considérées comme définitivement disparues de la région. Pour nombre d'entre elles, des prospections ciblées et une attention particulière (identification complexe) permettraient certainement leur redécouverte. En première analyse (travaux en cours pour l'établissement de la liste rouge UICN de la flore vasculaire de la région PACA), le nombre d'espèces indigènes présumées disparues de la région est de l'ordre de 30-35 espèces. Le taux de perte sèche au niveau de la flore vasculaire indigène est donc de l'ordre de 1 %. Ce chiffre apparaît faible au regard des bouleversements drastiques dans l'usage des terres qu'a connu la région au cours du XX^e siècle, en particulier l'urbanisation du littoral.

La carte de répartition du nombre d'espèces indigènes par maille de 5x5 km montre de **larges lacunes dans l'inventaire** à cette résolution, en particulier pour le département des Bouches-du-Rhône, la partie nord-ouest du département du Var et le nord du département des Alpes-Maritimes.

Références :

- Conservatoire botanique national alpin (CBNA)
- Conservatoire botanique national méditerranéen (CBNMed)
- Base de données SILENE-Flore : <http://flore.silene.eu/>
- Noble V., Michaud H., Van ES J., Garraud L., 2013. Catalogue de la flore vasculaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (France). Version 1. Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles et Conservatoire botanique national alpin. 111 p.

Méthode

[données sources, mode de calcul / signification possible des tendances de l'indicateur]

Le bilan sur la flore vasculaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a été réalisé en 2013 par les Conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen. Le bilan se base sur l'exploitation des données d'observations disponibles dans la base de données SILENE-Flore [<http://flore.silene.eu/>]. La nomenclature utilisée est celle de la version 5 du référentiel national TAXREF proposée par l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).

Le statut de présence des espèces de la flore vasculaire régionale est évalué à partir de la date de la dernière observation de terrain disponible :

- nombre d'espèces confirmées (observées après 1990),
- nombre d'espèce non revues (observées avant 1990).

L'indigénat des espèces au niveau régional est évalué par l'expertise des Conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen.

- **Les espèces indigènes** sont naturellement présentes dans la région et se superposent, au moins en partie, à leur aire de répartition naturelle au sein de laquelle la dissémination du taxon s'opère sans l'aide de l'homme. Aucune introduction, même ancienne, ne semble avoir été la cause de leur présence dans la région.
- **Les espèces exogènes** regroupent les espèces dont l'aire naturelle de répartition se situe hors des limites de la région. Elles ont été introduites de manière volontaire ou accidentelle dans la région.

Fiabilité

[limites en termes d'utilité et de précision]

Cet indicateur présente l'état des connaissances à un temps donné. L'évolution continue des connaissances sur la flore vasculaire (amélioration de l'inventaire de la flore vasculaire, évolution des conceptions taxonomiques) peut influencer sur les résultats et rendre difficile l'interprétation de comparaisons dans le temps.

Rédaction : Virgile Noble - CBNMed /
Jérémy Van Es - CBNA